

Nadaillac- de- Rouge, le 28 août 2024

ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

2024

PROCES – VERBAL

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association « Les Amis de l'Eglise St. Pierre de Nadaillac » s'est tenue à l'église du village, le mercredi 28 août 2024, de 17 h à 19 h.

De la feuille de présence, il résulte que la réunion peut être valablement tenue.

PRESENTS

M. Philippe BAPPEL
Mme Gisèle COLONGE
M. Philippe COLONGE
M. Jean COURNOT
Mme Brigitte DU POUGET DE NADAILLAC
Mme Michèle FAVORELLE
M. Jacques MONCOURRIER

EXCUSES

BOSREDON Christine
CHASTRUSSE Francis

Procurations

Mr et Mme. AUBERT Gérard et Martine
M. et Mme Pierre et Marie-Odile JOUVE
M. et Mme Edmond et Marcelle JOUVE
M. Claude MORAUX

RAPPORT MORAL Présenté par M. le Président Jacques Moncourrier.

Les statues ont été rénovées et mises en place. Elles sont du plus bel effet.

Le tabernacle (le retable) a été restauré et livré le 16 novembre 2023.

A l'issue de l'installation, un repas était prévu au restaurant Chastrusse.

Les jours suivant, de nombreuses critiques ont été émises si bien que M. le maire a demandé au responsable des beaux-arts de venir contrôler le résultat de la restauration. Aucune objection sur le travail effectué n'a été émise. L'ouvrage a donc été payé.

Coût des travaux de l'église

1°) Travaux de restauration des statues de l'église

Coût total : 7.100 € (non soumis à TVA)
Entreprise : Judith Edec's Ferrière

Subvention : département du Lot : 1.775 €
Commune de Nadaillac de Rouge : 5.325 €

2°) Travaux de restauration du tabernacle

Coût total : 23.346 € TTC soit 19.455 € HT

Entreprise : Atelier Parrot

Subventions :

- DRAC : 4.864 € soit 25% du HT
- Préfecture : 3.891 € soit 20% "
- Région Occitanie : 3891 € soit 20% "

Fondation du Patrimoine : 5.226,40 €
Commune Nadaillac : 5.473,60 €

- * les subventions sont calculées sur les montants hors taxes
- * la TVA 3.891 € sera remboursée dans 2 ans à la commune

Une cérémonie a été organisée le 9 août en présence de Monseigneur l'Evêque de Cahors, le père David de Gourdon et le curé de Souillac accompagnés de nombreux enfants de cœurs. Le retable fut béni.

La chorale ANKE anima la liturgie et ravit l'assistance par ses prestations. En particulier l'Ave Maria chanté a capella par la chef de chœur qui nous donna « la chair de poule ». De l'avis de tous, ce fut une belle cérémonie.

A l'issue de la messe, un apéritif fut offert dans la cour du château.
Vote du quitus à l'unanimité.

La parole est donnée à la Trésorière, Mme Michèle FAVORELLE.

RAPPORT FINANCIER

Bilan au 28 août 2024

- compte courant = 1.479,80 €
- Livret A = 4.720,30 €

Les recettes proviennent de :

- a) la subvention de la mairie de Nadaillac de Rouge 150 €
- b) les cotisations 350 € et les dons 90 €
- c) 124 € de l'agent immobilier qui a vendu des parcelles dans le lotissement communal
- d) les visites de l'église 15 €

Les dépenses sont :

- l'assurance payée à la MAIF 117,05 €
- le pot pour la réception du retable le 16 novembre 2023 = 168 €
- le pot suite à la bénédiction du retable le 9 août 2024 = 500 €
- la prestation des écoles de musique (Anke de Bruijn) le 9 août 2024 = 350 €
- achat d'ampoules électriques pour l'éclairage de l'église = 14,50 €

La cotisation annuelle est de 10 €.

Les chèques sont à libeller à :

Association des Amis de l'Eglise St Pierre de Nadaillac de Rouge

Et à adresser à Mme FAVORELLE Michèle 77 Rte des Cassagnes 46350 Nadaillac de Rouge

A ce jour, nous n'avons plus de projet inscrit à la Fondation Du Patrimoine. Donc il ne faut plus envoyer vos dons à la fondation. VOUS POUVEZ TOUJOURS LES ENVOYER DIRECTEMENT

A L'ASSOCIATION : Chèque libellé : « Association des Amis de l'Eglise St Pierre de Nadaillac de Rouge » Nous avons toujours des projets pour embellir notre église.

Vote du quitus à l'unanimité.

PROJETS :

La restauration de la sacristie et du chasublier deviennent nos priorités.

Les plaquettes sous chaque station du chemin de croix pour commenter la station ont été mises. Les avis sont partagés sur l'effet produit et leur nécessité. Mais elles resteront en place.

A la sortie, un pot de l'amitié nous attend, offert par l'association.